

Depuis deux ans, l'URPS médecins libéraux s'est efforcée de recenser les cabinets de groupe d'Ile-de-France, de dresser leur profil puis de connaître leur situation économique et de mieux comprendre leurs modes de fonctionnement.

Ces travaux ont été présentés au colloque organisé à cet effet par l'URPS médecins Ile-de-France le 22 mai 2014, publiés dans *La Lettre de l'Union* de juillet et sur notre site www.urps-med-idf.org.

L'URPS médecins Ile-de-France dispose désormais de repères précieux, d'indicateurs clés et d'éléments qualitatifs d'appréciation sur le fonctionnement et la gouvernance des cabinets de groupe.

Voici synthétisés les principaux indicateurs économiques qui devraient vous aider à évaluer la situation de votre cabinet.

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES des cabinets de groupe franciliens

1770 € de charges mensuelles par professionnel au sein des cabinets de groupe

L'étude menée au printemps 2014 a été conçue pour permettre le repérage des indicateurs économiques clés des cabinets de groupe, afin d'opérer par la suite des comparaisons et des simulations auprès des cabinets volontaires. Elle s'appuie sur un échantillon de 30 cabinets.

Quatre grandes catégories de charges

Secrétariat	Loyer	Opérations	Autres	Total
607 €	695 €	301 €	165 €	1 768 €

Moyenne et médiane des charges par professionnel au sein des cabinets convergent autour de 1770 € par mois, avec deux cabinets sur trois se situant dans une fourchette allant de 1.400 € à 2.200 €. On constate que **le niveau des charges est indépendant de la taille du cabinet**, un résultat allant à l'encontre d'une idée reçue que plus les professionnels se regroupent, plus les charges diminuent.

700 € de loyer

une charge discriminante pour les cabinets de groupe

Les loyers et charges locatives constituent la première charge des structures libérales d'exercice collectif. Les chiffres sont le reflet d'une double réalité :

- les surfaces utilisées par professionnel sont **en moyenne de 35 m²** (surfaces communes comprises) et vont du simple au double selon les cabinets. Une situation qui s'explique par le nombre important de « cabinets vides », conséquence des difficultés de recrutement de nouveaux professionnels suite aux départs,
- les prix au m² vont du simple au quadruple selon la localisation (avec une **moyenne de 237 € au m²**), ce qui souligne les différences de prix du foncier.

Loyer		
m ² / PS	prix / m ² / an	mens. / PS
35 m ²	237 €	695 €

Légende :
Loyer = loyer + taxes foncières + CFE

600 € de secrétariat

l'accueil, fonction majeure pour les cabinets de groupe

En moyenne, le **secrétariat** d'un cabinet de groupe **couvre 85 % des horaires de la continuité des soins** (8h – 20h les jours ouvrés et 8h – 12 h le samedi), soit une présence effective d'environ 55 heures par semaine. **Ce chiffre est remarquable** car il montre un haut niveau de couverture des horaires de la continuité des soins. Pour y parvenir, les cabinets utilisent en moyenne 75 heures de secrétaire. Par professionnel de santé, cela revient à supporter les charges de 0,2 équivalent temps plein (ETP) de secrétaire, soit 7,2 h par semaine et par professionnel. A titre de comparaison, ces charges d'élèvent à 0,72 ETP par professionnel dans les centres de santé (*cf. ci-dessous*).

Secrétariat			
Heures secrét. /	Heures Secrét. / PS /	Coût complet	Mens. / PS
75 h	7,2 h	19 €	607 €

Légende :
Secrétariat =
salaires + charges salariales + autres impôts & taxes

300 € de charges opérationnelles

éviter le désinvestissement dans les systèmes d'information

Les écarts sur les charges **opérationnelles** sont **importants entre cabinets, allant en moyenne de un à six**.

Le nettoyage des locaux représente environ la moitié de ces charges, alors que les charges informatiques et téléphoniques en représentent moins d'un quart. Les investissements en systèmes d'information apparaissent insuffisants pour s'équiper en logiciels et en interfaces de communication, internes comme externes.

Charges opérationnelles					
Nettoyage	Instal. tél	Elec. & chauff.	Abon. tél	Total	
Mens. / m2	Charges opérationnelles mensuelles / PS				
4,2 €	149 €	33 €	60 €	59 €	301 €

Légende :
Charges opérationnelles =
matériel informatique et téléphonique + nettoyage +
électricité + chauffage

Des différences importantes de charges entre professionnels de santé au sein des cabinets

entre 2.000 € pour les médecins et dentistes et moins de 900 € pour les paramédicaux

La contribution des différents professionnels au sein des cabinets pluri-professionnels est disparate. Si les charges entre les médecins généralistes, les spécialistes et les chirurgiens-dentistes convergent autour de 2.000 € en moyenne, le montant des charges des paramédicaux est nettement inférieur, de l'ordre de 900 € en moyenne, avec des différences significatives entre professions (de 500 € pour les IDE à plus de 1.300 € pour les masseurs-kinésithérapeutes). Cette question semble essentielle à l'heure où sont encouragés les regroupements pluri-professionnels

CABINETS DE GROUPE LIBERAUX versus CENTRES DE SANTE

La répartition des professionnels de santé est comparable dans les deux types de structure (*cf. tableau ci-dessous*). En revanche, le nombre de **personnels administratifs** dans les centres de santé est de 543, contre 57 pour les cabinets de groupe, soit **un rapport allant quasiment de 1 à 10**. Le sentiment de manquer de personnel administratif dans les cabinets de groupe trouve ici une justification.

Fonction	Centres de santé (octobre 2012)	Cabinets de groupe (mars 2014)	Observations
Médecine générale	76	80	comparable
Spécialités médicales	86	103	comparable
Chirurgiens dentistes	97	29	Rapport de 1 à 3 (CS)
Total médecine et chirurgiens dentistes	297	212	
Paramédicaux	154	69	Rapport de 1 à 2 (CS)
Personnels administratifs	543	57	Rapport de 1 à 9,5 (CS)

Sources :
- Étude ARS IDF sur 30 centres de santé (oct.2012 - Petite couronne parisienne)
- Étude URPS médecins / Jérôme Koch sur 30 cabinets de groupe libéraux (mai 2014 - Ile-de-France)